

COMMUNIQUE DU PRESIDENT FEDERAL

Fédération et responsables politiques

Dans la continuité de l'ensemble des démarches effectuées dans le cadre de l'évolution du dossier Urssaf, le Président fédéral a échangé avec M. Mathieu Ara, Directeur de cabinet de Mme Darrieussecq, Secrétaire d'Etat, Mme Monique Lubin, Sénatrice et M. Boris Vallaud, Député des Landes qui ont confirmé le rattachement définitif de la course landaise à l'assiette forfaitaire des fédérations sportives.

Les parlementaires nous confirment qu'ils recherchent actuellement des solutions potentielles afin de minimiser les coûts.

Fédération et représentants de l'Etat

Le mercredi 23 octobre, lors d'une visite à la ganaderia Maynus dans le cadre des prophylaxies, M. Frédéric Veaux, Préfet des Landes accompagné de M. Frédéric André de la DDCSPP 40, a tenu à rappeler aux personnes présentes(*) la position officielle de l'Etat concernant le dossier Urssaf :

- ✓ pas de nouvelle dérogation pour la saison 2020
- ✓ rattachement de la course landaise à l'assiette forfaitaire des fédérations sportives
- ✓ aménagement possible en vue d'adapter au mieux l'assiette aux spécificités de la course landaise

Fédération et clubs organisateurs

Dans ce contexte nouveau, la FFCL confirme sa volonté d'accompagner les clubs organisateurs indispensables au dynamisme de la course landaise. Le groupe de travail dédié a pour principales missions :

- ✓ élaboration des nouvelles procédures administratives
- ✓ chiffrage des différents coûts engendrés en collaboration avec l'association Profession Sport & Loisirs Landes (spécialisée dans le service d'Aide à la Gestion administrative de l'emploi)
- ✓ soutien et suivi dans les démarches
- ✓ conseils

Fédération et acteurs

Lors de la rencontre du 16 octobre, l'Association des Acteurs a confirmé sa volonté de travailler avec la Fédération auprès de laquelle ils se sont engagés à proposer un plan d'actions.

(*) Céline Brettes, Coralie Hué Locatelli, Michel Agruna, Jean-Louis Deyris, Didier Goeytes, Max Lacave et Franck Serve

Fédération et communication

La Fédération est consciente que le mode de communication adopté dans ce dossier Urssaf a été jugé insuffisant auprès de nombreux coursayres. Dans un contexte délicat lié à des négociations complexes, le choix de la discrétion a en effet été souvent privilégié afin d'éviter les messages contradictoires.

La Fédération s'engage aujourd'hui à communiquer régulièrement sur les avancées du dossier.

Première réunion du groupe de travail mardi 29 octobre 2019 à 20h

Sont conviés :

- ✓ le bureau et 2 membres du conseil d'administration de la FFCL,
- ✓ 5 représentants de l'Association des Acteurs de la Course Landaise,
- ✓ 2 membres de chaque comité régional, de l'Amicale des Clubs, de la Mutuelle des Toréros Landais, de la Cazérienne et de l'Association des Jeunes Coursayres.

L'avenir de la course landaise dépend de notre solidarité et de notre action collective.

Franck SERVE,
Président de la Fédération Française de la Course Landaise

